

Influence des écoles mobiles dans l'accès à l'école primaire : cas du CAP de Sofara, région de Mopti

Influence of mobile schools on access to elementary school: the case of the Sofara CAP, Mopti region

DEMBÉLÉ Fatoumata

Enseignante chercheuse

Faculté des Sciences Humaines et des Sciences de l'Éducation (FSHSE)

Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (USLSB)

dembeleyab2007@yahoo.fr

TRAORÉ Souaïbou Samba Lamine

Enseignant chercheur

Faculté des Sciences Économiques et de Gestion (FSEG)

Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB)

lpapus@yahoo.fr

Date de soumission : 11/06/2022

Date d'acceptation : 14/08/2022

Pour citer cet article :

DEMBÉLÉ F. & TRAORÉ S. S. L. (2022) «Influence des écoles mobiles dans l'accès à l'école primaire : cas du CAP de Sofara, région de Mopti», Revue Internationale du Chercheur «Volume 3 : Numéro 3» pp : 465 - 485

Résumé

L'objectif principal de cette étude est d'analyser l'impact des écoles mobiles dans l'accès des élèves au premier cycle de l'enseignement fondamental (primaire) dans le CAP de Sofara, région de Mopti.

Pour mener notre étude, nous avons utilisé la recherche documentaire et la recherche sur le terrain. Nous avons travaillé sur un échantillon prévu de 150 personnes dont 130 réelles. Les enquêtes se sont déroulées dans le cercle de Djenné, plus précisément dans le CAP de Sofara. Pour mieux conduire notre étude, nous avons opté pour les approches quantitatives et qualitatives ayant nécessité le recours à des questionnaires et au guide d'entretien. Les résultats obtenus montrent que les écoles mobiles ont contribué positivement à l'amélioration de l'accès des élèves à l'école fondamentale I (primaire), dans le CAP de Sofara. Il y'a eu des progrès sensibles. Le facteur le plus important de ce type d'école, est le fait d'avoir l'école à proximité de la communauté et favoriser l'accès et le maintien des élèves à l'école au fondamental I dans le CAP de Sofara.

Mots clés : Influence ; école mobile ; école primaire ; accès ; communauté nomade.

Abstract

The main objective of this study is to analyze the impact of mobile schools in the access of students to the first cycle of basic education (primary) in the CAP of Sofara, Mopti region.

To conduct our study, we used documentary research and field research. We worked with a planned sample of 150 people, 130 of whom were real. The surveys took place in the Djenné circle, more precisely in the Sofara CAP. To better conduct our study, we opted for quantitative and qualitative approaches that required the use of questionnaires and interview guides. The results obtained show that the mobile schools have contributed positively to the improvement of the access of pupils to basic school I (primary) in the CAP of Sofara. There has been significant progress. The most important factor of this type of school is the fact of having the school close to the community and favoring the access and the maintenance of the pupils to the fundamental I school in the CAP of Sofara.

Key words: Influence; mobile school; elementary school; access; nomadic community.

Introduction

Dans le cercle de Djenné et particulièrement dans le CAP de Sofara, nombreux sont les enfants qui n'ont pas accès à l'école ; parce que leurs parents pratiquent l'élevage ou la pêche, ces derniers se déplacent plusieurs fois dans l'année. Ce changement d'itinéraires variés pendant l'année scolaire ne permet pas d'accéder à l'école. Par ailleurs, rappelons que l'enfant joue un rôle central dans le système socioéconomique qui maintient la vie nomade à Mopti et plus précisément dans le CAP de Sofara.

Chez les communautés pastorales, la vache représente le centre de la culture, de l'économie et du système des valeurs communautaires. Dans de telles conditions, les filles et les garçons ont des tâches bien délimitées et essentielles. Ainsi, les garçons sont dans les pâturages en charge du gardiennage des troupeaux. Les filles assistent leurs mères dans les travaux domestiques et jouent un rôle primordial dans la gestion des produits laitiers. Elles doivent s'occuper d'autres travaux domestiques au sein du campement, les hommes étant partis aux pâtures. Et, quand il s'agit de prendre des décisions pour l'éducation de ces enfants, les intérêts du troupeau qui est au cœur de la vie pastorale, prend souvent le dessus.

Chez les communautés bozos, le poisson reste un produit précieux dans les domaines de la culture, de l'économie et du système des valeurs communautaires. Les tâches sont réparties ; les garçons aident leurs pères dans l'activité de pêche, les filles assistent leurs mères dans les activités de transformation et commercialisation du poisson. Elles s'occupent d'autres travaux domestiques au sein du campement, quand les hommes partent à la pêche. Et quand il s'agit de décider de l'éducation de ces enfants, les intérêts de la pêche et du poisson prennent souvent le dessus.

Concernant les filles, le problème est particulièrement sérieux avec les mariages précoces. Les filles se marient vers l'âge de treize (13ans) dans les communautés pastorales et bozos. Elles deviennent rapidement des mères adolescentes. Ce qui met pratiquement fin à toutes possibilités sérieuses de poursuivre les études dans des conditions régulières.

Le taux brut de scolarisation (TBS) dans le CAP de Sofara a chuté de 58,30% en 2013 contre 47% en 2018 (MEN/CPS : Annuaire statistique : 2013-2014 à 2017-2018).

Cette situation est renforcée par les conséquences du conflit armé que connaît le pays. Cette crise a négativement affecté le centre et le nord du Mali. Ces contraintes ci-dessus suscitent de nombreuses interrogations concernant l'accès des enfants dans les écoles.

Face à toutes ces situations/problèmes sans oublier la sous scolarisation constituant le problème crucial, la mise en place d'un autre type d'école ne s'impose-t-elle pas ?

Pour le développement de l'école dans la région de Mopti, des actions concrètes ont été réalisées par l'AE de Mopti et ses partenaires pour l'amélioration de l'accès à l'école dans la dite région. Ainsi, des écoles mobiles sont créées dans les zones occupées par les populations nomades après une large sensibilisation de ces dernières. Aussi, avec la motivation des parents dans le cadre de la scolarisation des filles, les PTF (l'UNICEF et le PAM) de l'AE de Mopti appuient-ils ces écoles à travers l'octroi des kits scolaires aux élèves de ces écoles, des vivres (l'huile et la farine) aux parents (mamans) afin de les inciter à envoyer les enfants à l'école et leur permettre de poursuivre les études.

Plusieurs études empiriques ont examiné la relation qui existe entre l'école mobile et l'accès à l'école aussi bien dans les pays en développement que dans les pays développés. Dans cette perspective, (Sankaré, 2000), révèle que l'école mobile a toujours contribué à l'amélioration du taux de scolarisation de la région de Mopti. Selon (Bruggeman, 2009), les camions-écoles (une école nomade) ont facilité la scolarisation des enfants tsiganes en France. (L'ONG Delta Survie, 2009), dans leur rapport de mission de suivi d'évaluation des écoles publiques mobiles, précise que les écoles mobiles sont créées pour que les enfants de parents nomades aient accès à l'école. (Gélar, 2009), constate que les enfants évenks de Sibérie bénéficient de la scolarisation grâce à l'école nomade, qui se déplace au gré de leurs itinéraires de nomadisation. (Perucca, 2010), constate que les enfants d'éleveurs au nord-est du pays fréquentent l'école grâce aux écoles mobiles. Les écoles mobiles ont permis à des centaines d'enfants d'accéder à l'école et la fréquenter au Kenya. En examinant l'éducation en milieu pastoral au Tchad, (Swift et al, 2010), indiquent que les enfants des éleveurs nomades ont beaucoup de difficultés quant à l'accès à l'école. Selon les auteurs, la scolarisation peut être considérée comme le processus d'apprentissage d'un nombre limité d'activités académiques à travers des stratégies permettant le départ de tous les enfants à l'école dans le cadre de l'EPT (Education Pour Tous) d'ici 2015 au Tchad. Cette projection a contribué à l'amélioration de l'accès à l'école des enfants des éleveurs nomades au Tchad. (Aboubacrine, 2012), trouve que les populations nomades ont un mode de vie particulier, il faut un système adapté à ce mode de vie, un type d'école favorisant le départ de leurs enfants à l'école.

Quel est l'impact des écoles mobiles dans l'accès des élèves à l'école primaire dans le CAP de Sofara ? L'objectif principal de cette étude est d'analyser l'impact des écoles mobiles dans

l'accès des élèves au premier cycle de l'enseignement fondamental (primaire) dans le CAP de Sofara, région de Mopti.

Pour y parvenir, l'article présentera l'architecture suivante : la première section présente le matériel et les méthodes utilisés pour bien mener cette recherche. Quant à la deuxième section, elle sera consacrée à la présentation des résultats et leurs interprétations. La troisième section est centrée sur la discussion des résultats. Et au terme de cette contribution, une dernière section sera consacrée à une conclusion générale qui récapitule et suggère des recommandations.

1. Matériel et méthodes

Cette section présente le milieu d'étude, ensuite le matériel et les méthodes utilisés pour bien mener cette recherche.

1.1. Présentation du milieu d'étude

Créé par le Décret N° 2011-322/P-RM du 03 juin 2011, le Centre d'Animation Pédagogique (CAP) de Sofara couvre les communes rurales de Dandougou-Fakala, Fakala, Fémaye, Madiama et Niansanarie. Il s'étend de part et d'autre du fleuve Bani sur 1096 Km². Deux (2) des cinq (5) communes : Fémaye et Niansanarie se trouvent sur la rive gauche du fleuve BANI. La direction du CAP assure l'encadrement pédagogique et administratif de 62 écoles dont :

- 40 premiers cycles classiques de l'enseignement fondamental ;
- 10 écoles mobiles dont 01 à curriculum ;
- 08 seconds cycles ;
- 13 C.D.P.E
- 04 Medersas dont un (01) second cycle ;
- 08 Centres d'Education pour le Développement (C.E.D) ;
- 20 Centres d'Alphabétisation Fonctionnels (C.A.F).

Avec un effectif total de 12 348 apprenants dont 6052 garçons et 6296 filles sous l'encadrement de 244 enseignants. (Rapport de rentrée, année scolaire 2015-2016, CAP de Sofara).

Le CAP de Sofara compte 09 écoles mobiles: Nia Ouro I et Nia Ouro II, Noumousso, Touara Peulh, Djokèrè, Sékou Amadou Daga, KountiDaga, Fatoumata Mossi, Tandiana.

- Effectifs des écoles mobiles par partenaire d'exécution repartis en filles et garçons :

Trois partenaires techniques et financiers accompagnent les écoles mobiles des deux cercles (Djenné et Mopti) ; ce sont : Delta survie, Association Subahi Gummo et Welthunger hilfe.

- ✓ Quarante (40) écoles sont accompagnées par Delta survie, avec un effectif total de 1647 dont 717 garçons et 926 filles;
- ✓ les écoles accompagnées par ASG sont au nombre de 14 et présentent un effectif total de 248 dont 122 garçons et 126 filles;
- ✓ Celles accompagnées par Welthunger hilfe sont quarante-cinq (45) avec un effectif de 2635 dont 1322 garçons et 1313 filles. »¹

Tableau 1: Dates de création des écoles mobiles des localités d'enquête de notre étude

	Dates de création	Ecoles/ Localités
CAP de Sofara	2012-2013	Tiélkado
	2012-2013	Fatoumata Mossi
	2012-2013	Djokère
	2012-2013	Sékou Amadou Daga

Source : Enquêtes personnelles, janvier, 2020

Tableau 2 : Répartition des écoles par statut dans le CAP de Sofara de 2012-2013 à 2016-2017

Types d'école	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Publique		64	50	50	45
Privée		0	0	-	0
Communautaire		0	0	-	0
Medersa		5	4	4	4
Ecole mobile	7	-	9	-	-
Total	7	69	63	54	49

Source : MEN/CPS, Annuaire statistique (2017), Indicateurs AE de Mopti

¹CIEF (2016), Rapport diagnostic sur l'état des lieux des écoles mobiles de la région de Mopti dans le Delta du Niger.

A la lecture du tableau 2, on note la présence des écoles mobiles au nombre de sept (7) en 2012-2013. Les autres types étaient absents. Il ressort aussi du tableau ci-dessus, l'absence totale d'écoles privées et d'écoles communautaires de 2012-2013 à 2016-2017. Le nombre de Medersa a diminué d'un point durant la même période. Le nombre total des écoles du CAP de Sofara a aussi diminué progressivement de 2013-2014 à 2016-2017. Cette baisse s'explique par l'insécurité qui règne dans cette région depuis la crise de 2012 et le conflit intercommunautaire.

1.2. Description de l'échantillon

Nous avons travaillé sur un échantillon prévu de 150 personnes dont 130 réelles.

Pour les besoins de l'enquête, nous avons choisi la technique d'échantillonnage aléatoire non proportionnelle qui a concerné le choix des élèves, des parents d'élèves et les membres du CGS. Elle était mieux indiquée pour notre étude au moment de l'enquête par rapport aux autres techniques d'échantillonnage au regard des réalités du terrain.

Les critères de choix des personnes interrogées ou catégories de personnes qui sont retenues pour notre échantillon sont les suivants :

- ✓ être responsable de l'éducation (agent ou directeur de l'AE de Mopti).
- ✓ être directeur ou agent de CAP de Sofara ;
- ✓ être conseiller pédagogique dans le CAP de Sofara ;
- ✓ être directeur d'une école mobile de CAP de Sofara ;
- ✓ être enseignant d'une école mobile de CAP de Sofara;
- ✓ être parent d'élève(s) d'une école mobile de CAP de Sofara;
- ✓ être membre du CGS d'une école mobile de CAP de Sofara ;
- ✓ être ONG impliquée dans la gestion des écoles mobiles dans le CAP de Sofara ;
- ✓ être élève de l'école mobile du CAP de Sofara;
- ✓ être PTF des écoles mobiles du CAP de Sofara.

La combinaison de ces critères nous a donné un échantillon.

Les raisons suivantes permettent de justifier aussi le choix des catégories de personnes qui composent notre échantillon :

Les élèves sont les premiers bénéficiaires de l'éducation grâce aux écoles mobiles dans les localités qui les abritent. Ils constituent une source d'information capable de contribuer et de nous apporter des données utiles pour notre étude.

Les membres du comité de gestion scolaire sont des acteurs impliqués dans le secteur de l'éducation dans les villages/fractions abritant les mobiles. Ils jouent un double rôle, celui de parents d'élève, qui assurent le suivi et l'évaluation des actions réalisées à l'école.

Les enseignants sont engagés sur le terrain et cernent tous les enjeux de l'éducation.

Les caractéristiques de notre échantillon sont déterminées selon le sexe, le statut.

Tableau 3 : Caractéristiques de l'échantillon selon le sexe et le statut

Catégories	Sexe			Statut			
	Hommes	Femmes	Total	Fonc de l'ETAT	Fonc des Collectivités	Autres	Total
DAE et agents AE	4	1	5	4	1	0	5
DCAP	1	0	1	1	0	0	1
Agents des CAP	4	1	5	4	1	0	5
Conseillers Pédagogique	4	1	5	2	3	0	5
Directeurs d'école mobile	5	0	5	0	5	0	5
Elèves	40	10	50	0	0	50	50
Membres du CGS	10	2	12	0	2	10	12
Enseignants	13	1	14	0	10	4	14
Elus communaux	4	2	6	3	2	1	6
Chefs de Village	4	0	4	0	0	4	4
Parents d'élèves	15	5	20	0	5	15	20
ONG, P.T.F et CE	2	1	3	1	1	1	3
Total	106	24	130	15	30	85	130

Source : Enquêtes personnelles, janvier, 2020

CGS : Comité de Gestion Scolaire ; DCAP : Direction/ Directeur du Centre d'Animation Pédagogique ; A.E : Académie d'enseignement ; DAE : Direction/ Directeur d'Académie d'Enseignement ; CAP : Centre d'Animation Pédagogique ; PTF : Partenaire Technique et Financier ; ONG : Organisation Non Gouvernementale ; CE : Commission Educative

1.3. Instruments de la collecte des données

L'enquête s'est déroulée du 05 janvier au 25 janvier 2020. Les instruments utilisés pour la collecte des données qualitatives et quantitatives sont composés de :

- ✓ **Le guide d'entretien** a été choisi pour avoir des données susceptibles d'être analysées et interprétées de façon qualitative. Il permet de recueillir à travers des discours, les

perceptions, les impressions et les opinions des catégories de personnes auxquelles il a été soumis, sur l'influence des mobiles dans l'accès des enfants à l'école primaire. En d'autres termes, il a permis d'avoir des discours des enquêtés qui ont été soumis à l'analyse qualitative. Il a été rédigé à l'intention des catégories suivantes : Autorités scolaires (DAE, agents de l'AE, DCAP, agents du CAP, CP, Directeurs d'école), les chefs d'antenne de l'ONG Delta survie et celui du CIEF, les élus communaux.

- ✓ **Le questionnaire** a été choisi afin de pouvoir recueillir des données mesurables sur le rôle des écoles mobiles dans l'accès et le maintien des élèves à l'école, pouvant faire l'objet d'analyse quantitative. Nous avons utilisé le questionnaire semi fermé, mixte ou couplé; il a l'avantage de générer des données pouvant être analysées quantitativement et qualitativement. Ce questionnaire est composé à la fois de questions fermées, de questions ouvertes. Il a été adressé aux enseignants, aux élèves, aux parents d'élèves, aux chefs de village, aux élus communaux, aux GIE, aux ONG/PTF.

Pour le traitement et analyse des données, nous ferons recours aux logiciels : tableur Excel, SPSS et STATA.

1.4. Difficultés et solutions

Les difficultés rencontrées au cours de cette étude sont :

- La fermeture de la majorité des écoles mobiles à cause de l'insécurité, conséquence de la crise multidimensionnelle dans la région de Mopti ;
- Le nombre réduit des enseignants ;
- Les écoles sont éloignées et se trouvent dans des villages majoritairement enclavés, et souvent d'accès très difficile, ce qui a rendu le travail difficile et coûteux ;
- Les difficultés rencontrées avec les enquêtés sur le terrain sont : la non disponibilité de certaines personnes suite à leurs occupations ;
- Le temps et les efforts physiques et intellectuels pour la traduction des questions en langues Bambara et peulh pour les élèves suite au bas niveau de ces derniers et l'immaturation mentale de certains notamment ceux des classes de 2^{ème} et 3^{ème} Années et les enquêtés analphabètes ;

- A celles-ci, s'ajoute l'inconfort du quotidien (absence d'hygiène, absence d'eau potable ou courante, absence d'électricité) dans les localités des enquêtes.

Pour surmonter les difficultés rencontrées sur le terrain, nous avons décidé d'approcher des personnes ressources. Des personnes qui, par leur position et leur implication dans les prises de décisions concernant l'école ont joué et jouent encore un rôle important dans les établissements scolaires et autres services relevant du Ministère de l'Education ou en matière d'éducation relative aux écoles mobiles. Ce sont :

- Le Directeur d'Académie d'Enseignement de Mopti.
- Les conseillers chargés des écoles mobiles des CAP de l'A E de Mopti.
- Le directeur du Centre International d'Expertise et de Formation (CIEF) Sevaré/Mopti.

Nous avons pu aborder avec eux l'état des lieux des « écoles mobiles », les voies et moyens pour avoir accès aux localités abritant les écoles mobiles du CAP de Sofara. Ces échanges ont été déterminants dans la recherche des solutions.

Travailler dans ces villages majoritairement enclavés demande des capacités d'adaptation pour faire face à l'inconfort du quotidien, mais, la chaleur humaine a permis de compenser largement tous ces aspects.

Concernant la fermeture des écoles mobiles dans la région de Mopti, pour notre étude, nous avons mené nos enquêtes auprès des familles (ménages) déplacées sur de nouveaux sites à Mopti ville, concernant les élèves, les parents d'élèves, les membres des CGS, les chefs de villages/fractions du CAP de Mopti.

Face à cette non disponibilité de certaines personnes, nous avons patienté et nous nous sommes conformés à leur emploi du temps et par finir, la passation a pu se faire correctement.

La traduction des questions pour les élèves et les autres enquêtés analphabètes est faite en Bambara et peulh. Il fallait avoir la patience et le courage pour les rencontrer et obtenir des informations indispensables sur notre thème. En résumé, les solutions proposées à ce niveau sont surtout, l'endurance et la patience dont nous avons fait preuve.

2. Résultats

L'analyse et l'interprétation des résultats constituent une étape importante dans toute étude. Ainsi, cette section présente l'évolution des effectifs des élèves des écoles mobiles du CAP de Sofara. Enfin, les résultats d'enquêtes de terrain seront analysés et interprétés.

2.1. Evolution des effectifs des élèves des écoles mobiles dans le CAP de Sofara

Cette rubrique présente les statistiques scolaires ou les effectifs des écoles mobiles par commune et par année, la population scolaire de 7 à 12 ans ou l'effectif du 1er cycle, le TBS avant l'école mobile et le TBS actuel dans le CAP de Sofara.

Tableau 1: Effectifs des écoles publiques mobiles par commune dans le CAP de Sofara de 2012-2013 à 2019-2020

Années	D.Fakala			Fakala			Femaye			Niansarie			Total CAP		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
2012-2013	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	100	111	211
2013-2014	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	137	121	258
2014-2015	8	9	17	70	97	167	14	16	30	24	22	46	117	143	260
2015-2016	8	9	17	75	89	164	15	19	34	25	25	50	123	142	265
2016-2017	9	11	20	40	36	76	31	26	57	23	44	67	103	117	220
2017-2018	9	11	20	8	19	27	0	0	0	32	29	61	49	59	108
2018-2019	9	11	20	8	19	27	0	0	0	32	29	61	49	59	108
2019-2020	9	11	20	9	17	26	0	0	0	28	30	58	46	58	104
Total comm	52	62	114	210	277	487	60	61	121	164	149	343	486	551	1065

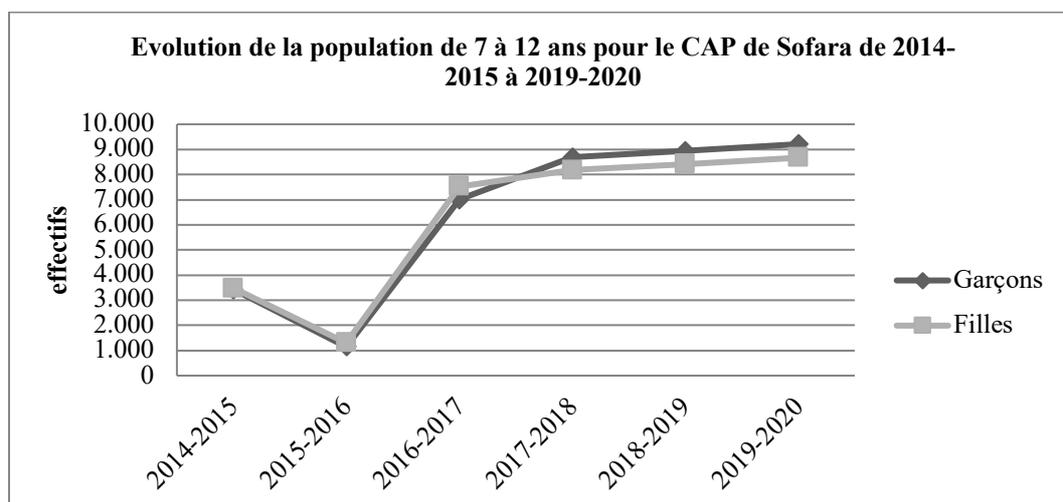
Source : Enquêtes personnelles, janvier 2020

ND= Non Disponible ; G = Garçon ; F = Fille ; T=Total

Le tableau ci-dessus, nous informe sur la situation des écoles mobiles du CAP de Sofara par commune et par année. Les effectifs sont : 114 ce nombre constitue le total des effectifs par année de la commune de Dandougou Fakala ; la commune Fakala totalise 487 pour toutes les années confondues ; celle de Femaye a un effectif total de 121 et la commune de Niansanarie 343. La particularité de ce CAP réside au niveau des effectifs par commune et année non disponibles durant les deux (2) années : 2012-2013 et 2013-2014. Cependant les effectifs par CAP existent pour toutes années de 2013 à 2020 même s'ils sont très faibles. Ce CAP a enregistré : 211 dont 111 filles et 100 garçons en 2012-2013 ; 258 dont 137 garçons contre 121 filles en 2013-2014 ; 260 en 2014-2015 ; 265 en 2015-2016 ; 220 en 2016-2017 ; 108 en 2017-2018 ; le même nombre en 2018-2019 et 104 en 2019-2020. Le total des effectifs par année de ce CAP est : 1065. Selon les répondants, les attaques/les conflits intercommunautaires ont engendré une insécurité grandissante dans certaines localités. Cette dernière a entraîné la fermeture des écoles mobiles de Femaye de nouveau en 2017-2018, dont les effectifs sont très faibles. Le constat est le même concernant Dandougou Fakala qui enregistre aussi des effectifs très faibles variant entre 17 et 20 par année malgré les multiples sensibilisations entreprises par le DCAP et ses agents, aux dires des représentants des

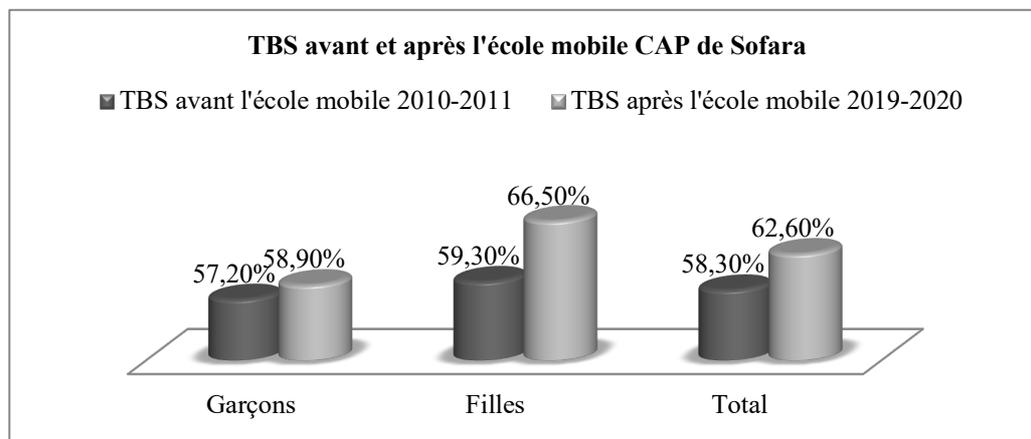
autorités scolaires, les membres des CGS, les élus communaux, ...Bref, tous les enquêtés déclarent que ces populations nomades ont fui leurs sites initiales et se sont majoritairement déplacées ; elles sont parties à la recherche de la quiétude, de la sécurité.

Graphique 1 : Evolution de la population de 7 à 12 ans de 2014-2015 à 2019-2020 pour le CAP de Sofara ou effectifs du 1^{er} cycle



Source : Enquêtes personnelles, janvier 2020

Le graphique 1 montre l'évolution de la population de 7 à 12 ans du CAP de Sofara, il ressort de ce graphique que cette population a chuté en 2015-2016 parce que certaines écoles de ce CAP étaient fermées à cause de l'insécurité engendré par les conflits intercommunautaires et le déplacement des populations. On observe une évolution à la hausse de 2016-2017 à 2019- 2020. Il nous apprend que les évènements 2012 ont affecté les écoles de ce CAP; cette situation explique l'absence d'effectifs pour certaines années dans ce CAP. La part des écoles mobiles dans les effectifs de ce CAP est de 1534 élèves. Donc, les écoles publiques mobiles ont contribué à l'amélioration des effectifs de ce CAP à travers l'augmentation de ces effectifs.

Graphique 2 : TBS du CAP de Sofara avant l'école mobile et TBS actuel

Source : Enquêtes personnelles, janvier 2020

Le graphique 2 présente la répartition du TBS du CAP de Sofara avant la création de l'école mobile et le TBS actuel. Il est passé de 58,3% en 2011-2012 à 62,6% en 2019-2020. Le TBS de ce CAP a donc connu une évolution positive et significative malgré la fermeture de certaines écoles (fixes et mobiles dudit CAP) grâce à l'existence des écoles mobiles selon le DCAP et les agents du CAP et les autres enquêtés.

Tableau 5 : Population scolarisable du CAP de Sofara

Années	Garçons	Filles	Total
2012-2013	ND	ND	ND
2013-2014	3 515	3 846	7 361
2014-2015	4 124	4 240	8 364
2015-2016	4 235	4 318	8 553
2016-2017	4 424	4 708	9 132
2017-2018	3 846	4 055	7 901
2018-2019	4 250	4 479	8 729
2019-2020	5 422	5 767	11 189
Total	29 816	31 413	61 229

Source : Enquêtes personnelles, janvier 2020

ND= Non Disponible

Au tableau 5, on constate une évolution significative de la population scolarisable du CAP de Sofara. Les données de 2012-2013 ne sont pas disponibles au CAP. On observe de 2013-2014 à 2016-2017 une évolution linéaire significative. Cette évolution serait au ralenti en 2017-2018 où on enregistre 7901 ; la même année, la population scolarisable a connu une augmentation jusqu'en 2020 avec le nombre

suisant : 11 189. Dans l'ensemble, on note une évolution de cette population scolarisable en dents de scie.

2.2. Analyse quantitative

Les données quantitatives relatives aux apports des écoles mobiles dans l'accès des élèves à l'école dans le CAP de Sofara seront présentées et analysées sous forme de tableaux à partir des résultats des questionnaires adressés à certaines catégories de notre étude.

Tableau 6 : Résultats des questionnaires adressés aux enseignants relatif au rôle des écoles mobiles dans la scolarisation des enfants

Question : Les écoles mobiles jouent-elles un rôle dans la scolarisation des enfants de votre CAP ?

Réponses	Oui	%	Non	%	Total	%
Sexes						
Masculin	12	92,30%	1	100%	13	92,85%
Féminin	1	7,7%	0	0%	1	7,15%
Total	13	100%	1	100%	14	100%

Source : Enquêtes personnelles, janvier 2020

La lecture du tableau 6, nous informe que sur les quatorze (14) enseignants interrogés, 13 dont une femme ont affirmé que les écoles mobiles jouent un rôle dans la scolarisation des enfants de CAP. Un enseignant a donné une réponse négative. Donc, la majorité a déclaré que les écoles mobiles jouent effectivement un rôle dans la scolarisation des enfants.

Tableau 7 : Résultats des questionnaires adressés aux parents d'élèves, chefs de village ou de fraction, autorités communales, GIC, CGS par rapport à l'accès à l'école de la population scolarisable grâce à l'école mobile

Question : Toute la population scolarisable aura-t-elle accès à l'école grâce à l'école mobile ?

Oui Non Autre

Réponses	Oui			Non			Autres			Total	%						
	F	%	T	F	%	T	F	%	T								
Enquêtés																	
Parents d'élèves	4	44,44	18	14	43,75	18	0	0	1	33,33	1	100	0	0	1	20	44,44
Chefs de village/fraction	0	0	4	12,5	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	8,89
Elus communaux	2	22,22	6	4	12,5	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	13,33
Membres des CGS	2	22,22	11	9	28,12	11	0	0	1	33,33	1	0	0	0	0	12	26,67
ONG, PTP, CE	1	11,12	2	1	3,13	2	0	0	1	33,33	1	0	0	0	0	3	6,67
Total	9	100	32	100	41	0	100	3	100	3	1	100	0	100	1	45	100

Source : Enquêtes personnelles, janvier 2020

H = Homme ; F = Femme, T = Total

Il ressort du tableau 7 que 18 parents d'élèves dont 4 femmes ; 4 chefs de village ; 6 élus communaux ; 11 membres des CGS ; 2 représentants des ONG, PTF, CE, ont répondu Oui ; ils sont 41 enquêtés sur 45, soit 91,11%. La lecture de ce tableau permet aussi de constater que 3 enquêtés, soit 6,66% ont donné une réponse contradictoire et un parent d'élève (soit 2,2%) a répondu autrement. Donc, on peut dire que la majorité de la population scolarisable aura accès à l'école grâce aux écoles mobiles.

Tableau 8 : Résultats des questionnaires adressés aux élèves relatif à la fréquentation de l'école avant l'école mobile

Question : As-tu fréquenté l'école dans ton village avant la création de l'école mobile ?

Réponses	Oui	%	Non	%	Total	%
Sexes						
Féminin	2	33,33	8	18,18	10	20
Masculin	4	66,67	36	81,82	40	80
Total	6	100	44	100	50	100

Source : Enquêtes personnelles, janvier 2020

Dans le tableau 8 relatif à la fréquentation de l'école avant la création de l'école mobile, 44 élèves, soit 88% dont 8 filles soit 16% déclarent qu'ils n'ont pas fréquenté l'école avant l'école mobile. Pour les autres (6) élèves dont 2 filles, ils signalent qu'ils ont fréquenté l'école avant l'école mobile. Donc, grâce à l'école mobile, 88% des élèves ont accédé l'école.

2.3. Analyse qualitative

Dans cette section, nous analyserons de façon qualitative les discours recueillis auprès des enquêtés, plus précisément les membres de l'administration scolaire du CAP de Sofara et ceux du DAE de la région de Mopti.

Par rapport à l'influence des écoles mobiles, les opinions ont pu être recueillies :

D. D, 46 ans, DAE, AE de Mopti disait : « Les écoles mobiles font parties des alternatives éducatives qui donnent la chance d'aller à l'école à certaines catégories d'enfants (ceux) dont les parents ne sont pas sédentaires. Donc les écoles mobiles suivent le mouvement des communautés nomades tout en donnant le minimum éducatif à leurs enfants. Avant la crise, elles ont permis de donner de l'espoir aux différentes communautés bénéficiaires de ces écoles. Compte tenu de leur caractéristique sociale, suite à la crise, la plupart de ces écoles sont fermées ou ont été fixées. Sinon, avant les écoles mobiles, ces enfants ne fréquentaient pas l'école. En réalité, l'avantage de ces écoles, c'est l'accès à l'éducation scolaire en tout

lieu et à tout moment. A Sofara, on a trouvé des stratégies pour faire fonctionner certaines écoles mobiles de ce CAP, elles sont au nombre de quatre (4) : Fatoumata-Mossi, ThielKado, Djokère, Sékou Amadou Daga, il y a de l'espoir dans ce CAP.

Comme je l'avais dit tantôt, les effets des apports des écoles mobiles peuvent être observés, en tant qu'autorités scolaires, nous pouvons utiliser des alternatives éducatives et le dialogue social communautaire, qui sont des approches pour l'accès et le maintien à l'école des enfants des écoles mobiles et même dans les écoles classiques ou fixes. Souvent, il y a des parents qui demandent ou proposent d'autres offres éducatives telle l'école coranique. Nous sommes en train de voir avec nos partenaires la possibilité de créer des écoles coraniques améliorées pour récupérer ces enfants qui ne fréquentent pas l'école ou qui ont abandonné. Ce sont des stratégies aussi que nous avons pour récupérer les enfants avec l'accompagnement des parents. Mais, il faut reconnaître que si les parents de ces élèves n'adhèrent pas le projet est voué à l'échec, raison pour laquelle, on s'appuie sur le dialogue social et communautaire afin que les parents comprennent l'importance de l'éducation scolaire dans la vie de l'homme et de celle de leurs enfants.

Le complément que je vais ajouter serait que, compte tenu de l'extrême pauvreté de ces communautés, avec l'accompagnement de nos PTF, on leur apporte des appuis comme les kits scolaires et les kits d'hygiène, même le mobilier. Si un parent n'a pas les moyens d'acheter des fournitures scolaires pour son enfant inscrit à l'école, et qu'un partenaire le fait ; cela encourage et donne de l'espoir non seulement à l'enfant mais aussi à ses parents qui vont le laisser continuer les études ».

Le D.A.E dans ses propos soutient que les écoles mobiles constituent des alternatives éducatives concernant l'accès des élèves au fondamental I (primaire) des cercles de Djenné et de Mopti. Il pense que les enfants des communautés nomades n'ont pas eu la chance de fréquenter l'école avant la création de ces écoles.

Le D.A.E a fait les propositions de solution suivantes dans son discours ; il s'agit de : la stratégie accélérée de scolarisation, le dialogue social communautaire, la garantie pour la sécurité des enseignants, l'octroi des kits scolaires et des kits d'hygiène aux enfants issus de familles très pauvres. Il ajoute d'autres propositions de solution, il s'agit des écoles coraniques améliorées et la sensibilisation des parents d'élèves.

A.B, D CAP de Sofara 50-60 ans : *« Concernant l'impact des écoles mobiles dans l'accès à l'école dans le CAP de Sofara, le nombre d'élèves qui ont pu accéder à l'école grâce à*

l'école mobile et le TBS, vous seront donnés à partir de documents, de la création des écoles mobiles à nos jours. Ce sont des statistiques scolaires. De la création des écoles mobiles à nos jours, les populations continuent à envoyer leurs enfants, parce qu'elles ont compris qu'elles les aident beaucoup pour l'éducation scolaire de leurs enfants et il n'y a aucune barrière sociale pour l'accès à l'école mobile du côté des parents comme du côté de la communauté. Chaque année quand une école mobile est créée ou ouverte les populations acceptent d'y envoyer leurs enfants sans condition. Le TBS a connu une évolution, c'était 58,30% dont 59,30% pour les filles en 2010-2011 et 62,60% dont 66,50% pour les filles en 2019-2020.

Chaque année quand une école mobile est créée ou ouverte les populations acceptent d'y envoyer leurs enfants sans condition. Grâce à la sensibilisation, quand je suis arrivé en 2017 j'ai pu, avec l'appui des partenaires rouvrir des écoles mobiles fermées dont 4 sont fonctionnelles de nos jours. Les P.T.F (CIEF) accompagnent beaucoup ces écoles.

Au dire du DCAP, les écoles mobiles ont contribué à l'amélioration de l'accès des élèves au fondamental I (primaire) du CAP de Sofara. Il met surtout l'accent sur l'adéquation entre l'école mobile et le mode de vie des communautés nomades.

Dans son discours A .B, propose comme solutions : la sollicitation de l'appui des PTF ; la sensibilisation des parents d'élèves, les membres du CGS et des élus communaux.

A.K, directeur d'école mobile, 35 ans : *«L'école mobile permet aux enfants des populations nomades d'aller à l'école et d'étudier donc de bénéficier de l'éducation scolaire. Elle permet aussi à ces enfants de fréquenter l'école, de continuer les études. Pour les apports de ces écoles sur l'accès à l'école ; ils sont observables à travers les effectifs. Je vous remets les effectifs de mon école. »*

Dans ses propos, le directeur soutient que les écoles mobiles ont permis aux populations nomades de bénéficier de l'éducation scolaire comme les autres enfants du pays. Donc, elles contribuent à l'accès des élèves à l'école dans le CAP de Sofara, cercle de Djenné.

M.T, conseiller chargé des écoles mobiles du CAP de Sofara ; 48 ans : disait : *« L'école mobile facilite l'accès des enfants à l'école. Sans l'école mobile, les enfants allaient parcourir plusieurs kilomètres pour se rendre à l'école, les parents n'envoient pas leurs enfants dans une école située à plusieurs kilomètres de leurs sites. Ce type d'école contribue au rapprochement de l'école des bénéficiaires de l'éducation scolaire au niveau des*

communautés nomades. C'est pourquoi l'Etat a créé des écoles en facilitant ainsi l'accès à l'école de ces enfants.

Le Conseiller chargé des écoles mobiles souligne dans ses propos que les écoles mobiles ont des avantages puisqu'elles ont permis d'inscrire un nombre important d'enfants à l'école. Il met l'accent sur le rôle des écoles mobiles à travers le rapprochement de l'école des bénéficiaires de l'éducation scolaire. Donc, on peut en déduire que ces écoles favorisent l'accès des élèves à l'école.

3. Discussion

Les résultats de notre étude en ce qui concerne l'influence des écoles mobiles dans l'accès à l'école primaire sont assez similaires à ceux de (Sankaré, 2000) et (Aboubacrine, 2012) pour le cas du Mali, (Percuca, 2010) pour le cas de Kenya, (Swift et al, 2010) pour le cas de Tchad, (Bruggeman, 2009) pour le cas de la France et (Gélard et al, 2009) pour le cas de la Sibérie, où les auteurs ont constaté que les enfants d'éleveurs ou pêcheurs fréquentent l'école grâce aux écoles mobiles. Les écoles mobiles ont permis à des centaines d'enfants d'accéder à l'école et la fréquenter. L'école mobile constitue le type d'école adaptée au mode de vie des populations nomades. Selon le rapport de (l'Association Subaahi Gumo, 2014), l'école mobile reste une alternative sûre, une solution à l'abandon scolaire lié à l'éloignement de l'école de la résidence des parents. Elle contribue aussi à l'accès et au maintien des élèves à l'école. Ainsi, l'école mobile est un véritable levier, une alternative éducative sûre de développement de l'éducation des enfants nomades.

4. Conclusion

L'école mobile constitue le type d'école adaptée au mode de vie des populations effectuant plusieurs déplacements dans l'année. Les écoles mobiles répondent à ce besoin du gouvernement de doter le système éducatif malien de programme dont le contenu sera axé sur l'apprenant et son milieu, sur les réalités typiquement maliennes et qui reste ouvert à la civilisation universelle.

Créées seulement vers 2012-2013 dans le CAP de Sofara, les écoles mobiles ont enregistré des avancées significatives concernant la fréquentation scolaire des élèves à l'école au 1^{er} cycle de l'Enseignement Fondamental (primaire).

Les écoles mobiles ont suscité un engouement chez les populations bénéficiaires et contribué à l'accès des élèves à l'école ; mais l'expérience connaît des difficultés. En effet, il faut

améliorer des conditions de vie et de travail des enseignants de ce type d'école et susciter un changement de comportement des populations à l'aide de l'I E C (Information Education et Communication) des séances d'I.E.C centrées sur le changement de comportement en matière d'assainissement des lieux, à l'auto gestion des écoles mobiles. Toutes les personnes interrogées ont reconnu aussi que les écoles mobiles répondaient à leurs préoccupations et amélioreraient leurs conditions de vie. Les effets externes de l'éducation scolaire sont perceptibles dans les campements ou fractions abritant les écoles mobiles.

Les résultats obtenus à partir des écoles mobiles sur l'accès des élèves à l'école sont certes encourageants mais demeurent insuffisants comparativement au taux de scolarisation du CAP de Sofara. Outre, les réponses relatives à nos items et questions, les personnes interrogées ont déclaré qu'en plus de l'amélioration de la scolarisation, du rapprochement de l'école des bénéficiaires de l'éducation scolaire, l'augmentation du taux d'alphabétisation des parents d'élèves des écoles mobiles ; il a été constaté la promotion de la scolarisation des filles, le changement de comportement progressif des parents d'élèves vis-à-vis du programme classique.

Cette étude propose une implication de politique éducative. Les autorités doivent accompagner davantage les écoles mobiles, en les dotant de matériel didactique adéquat et de personnel enseignant formé dans les Instituts de Formation de Maîtres (I.F.M). Elles doivent aussi offrir des fournitures scolaires aux élèves de ces écoles qui sont issus de familles très pauvres. Enfin, pour les motiver, elles doivent octroyer une prime de zone aux enseignants des écoles mobiles, les aider à améliorer leurs conditions de vie et de travail.

En termes d'apport théorique, cette étude vient d'enrichir la littérature théorique sur l'éducation pour tous et les conclusions qui ont été avancées dans d'autres études réalisées.

Au niveau méthodologique, la contribution principale de cette recherche réside dans l'utilisation des données quantitatives et qualitatives ayant nécessité le recours à des questionnaires et au guide d'entretien.

En termes d'apport managérial, cette étude permet aux décideurs publics de découvrir le rôle et la place des écoles mobiles dans l'éducation intégratrice (éducation pour tous).

Comme limite de cette étude, on peut retenir la question de pérennisation des écoles mobiles dans le CAP de Sofara. Les suites de notre travail de recherche pourraient se pencher sur l'impact des conflits armés sur les écoles mobiles dans la région de Mopti.

BIBLIOGRAPHIE

- Aboubacrine, A (2012), Quels système pour le Mali : Groupes nomades/Pastoraux''
- Académie d'enseignement (A E) de Mopti (2009), Atelier d'Adaptation de l'école : le cas des écoles mobiles, 39p.
- Académie d'enseignement (A E) de Mopti/CAP de Sofara (2016), Rapport de rentrée, année scolaire 2015-2016.
- Académie d'enseignement (A E) Mopti (2008), Atelier de capitalisation des expériences des écoles mobiles de la région de Mopti. Rapport général, 32p.
- AIDE et ACTION (2006), Eléments de réflexion pour l'éducation en milieu nomade. Présentation AEA atelier DNEB, 18p.
- AIDE et ACTION (2006), Les problématiques liées à l'éducation en milieu nomade, Communication d'Aide et Action aux journées de réflexion du MEALN, 9p.
- AIDE et ACTION (2007), Rapport atelier suivi évaluation AEA, le suivi des écoles publiques mobiles, 18p.
- AKDN (2009), Cadre logique du projet d'éducation des populations Nomades, 7p.
- ANNE (2007), Mission école mobile de brousse, 3p.
- Association Subaahi Gumo (2014), rapport narratif, Août 2013 et Juillet 2014 « Projet réponse d'urgence au fonctionnement d'écoles mobiles dans la région de Mopti », 20p.
- Bruggeman, D. (2009). Camions-écoles. *Le sociographe*, (1), 81-92.
- Centre International d'Expertises et de Formation (CIEF) (2016), Rapport diagnostique sur l'état des lieux des écoles mobiles de la région de Mopti dans le Delta du Niger.
- DELTA SURVIE (2006), Rapport de l'évaluation de la première phase d'expérimentation des écoles nomades sur trois sites, 42p.
- DELTA SURVIE (2008), Plan d'étude des nouvelles écoles (Etudes de milieu pour nouvelles écoles nomades), 2p.
- DELTA SURVIE (2008), Rapport de mission de suivi de la mise en œuvre des écoles mobiles en milieu nomade, 6p.
- DELTA SURVIE (2009), Budget Estimatif pour une école mobile, 2p.
- DELTA SURVIE (2009), Lettre au Ministre de l'Education de base, l'Alphabétisation et des Langues Nationales, 24p.
- DELTA SURVIE (2009), Lettre au Ministre de l'Education de la Tanzanie, 24p.
- DELTA SURVIE (2009), Lettre au Président de l'Assemblée Nationale, 24p.

- DELTA SURVIE (2009), Mission de suivi évaluation des écoles publiques mobiles, sans édition, 57p.
- DELTA SURVIE (2010), Ecole Douna, 2p.
- DELTA SURVIE (2010), Rapport d'activité Edudelta, 20 p.
- DELTA SURVIE (2010), Rapport de suivi et supervision des écoles mobiles, 45p.
- DELTA SURVIE (2010), Rapport de suivi et supervision des écoles mobiles, 45p.
- DELTA SURVIE (2010), Situation des écoles mobiles, 2p.
- DELTA SURVIE (2011), Budget % 20 écoles mobiles, 1p.
- Gélard, M.L, Serges, D., Rauch, A., Bayardçan, H. (2012). Michel Debats L'École nomade Un film de Michel Debats, France, La Gaptière production, 50 min. Diffusé par Arte en 2009. *Ethnologie française*, 42(4), 823-838.
- Ministère de l'Éducation Nationale (MEN) (2000), Grandes Orientations de la Politique Educative, 8p.
- Ministère de l'Éducation Nationale (MEN) (2010), Historique de la scolarisation en milieu nomade de la période coloniale à nos jours, 29p.
- Ministère de l'Éducation Nationale (MEN) / Cellule de Planification et de Statistique (CPS), Rapport d'analyse, suivi des indicateurs du système éducatif de 2013-2014 à 2018-2019.
- Pucca, B. (2010) : Au Kenya, des "écoles mobiles pour les enfants d'éleveurs nomades/ http://www.lemonde.fr/afrique/article/2010/02/05/au-kenya-des-ecoles-mobiles-pour-les-enfants-d-eleveurs-nomades_1301826_3212.html#mSmY2D73bXALt17D.99, p.1. site consulté le 13 Août 2019.
- Sankaré, B. (2000), les principes directeurs de l'école nomade dans la région de Mopti, 2 p.
- Swift, J. et Abdelkerim, Y. (2010), Education en milieu pastoral, rapport d'étude, juin-septembre, République du Tchad, 39 p.